

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19^e-20^e

QUI DOIT PAYER LA CRISE COVID?

Comment justifier de demander des efforts aux « premières et premiers de corvée », aux chômeurs-euses, aux mal logé-e-s, aux retraités-e-s, alors que la fortune des milliardaires français a augmenté de 175 milliards d'euros de mars à décembre 2020 ? Que des multinationales comme Amazon ou Netflix ont vu leurs bénéfices exploser grâce au confinement ? Que des grandes entreprises, évadées fiscales, versent des dividendes à leurs actionnaires ou licencient alors qu'elles bénéficient d'aides publiques ? Il est inacceptable de demander à celles et ceux qui souffrent de la crise de se serrer encore la ceinture. Nous demandons au gouvernement de faire payer les profiteurs de la crise en mettant en place deux mesures d'urgence : une taxe sur le patrimoine des 1 % les plus riches et une sur les bénéfices exceptionnels réalisés par les multinationales pendant la crise.

Pourtant, l'État continue d'envisager une politique d'austérité, notamment par la prolongation de la CRDS jusqu'en 2033, la réforme de l'assurance-chômage et des retraites.

Des politiques alternatives existent. Le FMI, l'ONU, les États-Unis envisagent une contribution exceptionnelle de la part des plus gros patrimoines et des multinationales. Ces recettes supplémentaires permettraient de répondre aux urgences sociales et sanitaires et de renforcer les services publics comme la santé ou l'éducation.

Lire à ce sujet la note commune d'Oxfam et d'Attac France rappelant les choix politiques faits pendant la crise par l'Union européenne et la France :

https://france.attac.org/IMG/pdf/note_oxfam_attac_04.pdf

LA JUSTICE FISCALE, C'EST POUR QUAND ?



Le dimanche 18 avril, un groupe d'activistes du comité Attac Paris 19^e-20^e a montré l'indécente augmentation des inégalités de revenus et de patrimoine en France pendant la crise Covid. Les passant.e.s ont découvert ces écarts, matérialisés par la longueur de ficelle d'un ballon. À hauteur de vue, quatre visages. Quatre « premiers et premières de corvée » dont les ressources pour vivre en 2020 vont de 710 à 1250 euros mensuels nets. Si l'échelle avait été respectée, il aurait fallu tirer plus de 5000 kilomètres de ficelle pour faire descendre le ballon et les quatre « premiers et premières de cordées ». Ces quatre profiteurs de la crise qui, entre mars 2020 et mars 2021, ont connu une forte augmentation de leurs fortunes respectives : 7 milliards d'euros de plus pour Patrick Drahi, 15 pour François Pinault, 21 pour Françoise Bettencourt et 62 pour Bernard Arnault, dont la fortune

atteint désormais... 127,2 milliards d'euros.

Pendant la crise Covid, un million de Français.e.s auraient basculé dans la pauvreté, selon les associations concernées, s'ajoutant aux 9,3 millions de personnes ayant déjà un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, évalué à 1063 euros par mois pour une personne seule.

Si le constat des injustices fiscale et sociale – déjà constatées avant 2020 et nettement aggravées pendant cette crise sanitaire – était largement partagé par les passant.e.s, la question de l'action et de la réponse à apporter posait plus de difficultés. Invité.e.s à écrire leurs idées, ils et elles ont exprimé leur colère, leur indignation, mais aussi leur sentiment d'impuissance face à l'emprise des marchés financiers et à l'absence de réponses politiques justes.

À VOS AGENDAS !

Prochaine réunion en présentiel du CL 19^e-20^e, samedi 5 juin (heure à préciser), à Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris

Balade sur les traces de la Commune, dimanche 16 mai, départ 14 h Rotonde de Stalingrad, à l'initiative du collectif unitaire Paris 19^e (UL CGT 19, ATTAC 19-20, LDH 19, MRAP 19-20, RESF 19, EELV19, Ensemble, Génération.s, LFI, NPA, PCF, POI, UCL, des citoyens-nes du 19^e)

« La place est à vous », **lundi 17 mai, 14 h**, place de l'Odéon.

150 ans de la Commune de Paris, 28, 29 et 30 mai, expo à la galerie Ménéil'8, 8 rue Boyer, Paris 20^e. Plus d'infos sur <https://ateliersdemeneilmontant.org/?actualites=6375>

Agissons face à l'urgence sociale et environnementale, 28-29 mai, à Paris. États généraux de « Plus jamais ça » (collectif dont Attac est partie prenante).

QUI SOMMES-NOUS ?

Attac est une association d'éducation populaire par l'action et la réflexion. Elle se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques. Attac est présente dans plus de quarante pays.

COMMENT NOUS CONTACTER

Site Attac France : www.france.attac.org
Comité local Paris 19^e-20^e : attacparis20@attac.org
ou 18 rue Ramus - 75020 Paris
Informations, réflexions, campagnes : <https://www.attac-paris19-20.org/>

NÉOLIBÉRALISME, LE DÉBUT DE LA FIN ?

Joe Biden, le nouveau président des États-Unis, a annoncé et pour partie déjà mis en application pendant les cent premiers jours de son mandat un vaste ensemble de mesures – programmes de dépenses publiques et réformes de la fiscalité – qui marquent une rupture avec les politiques menées avec continuité aux États-Unis depuis la présidence de Ronald Reagan, dans les années 1980. L'Europe, qui s'était complaisamment alignée sur la doxa néolibérale promue outre-Atlantique, va-t-elle à son tour changer de cap ?

Dans l'immédiat, le contraste est violent entre les orientations de la nouvelle administration états-unienne et les politiques appliquées et annoncées en Europe et en France. Qu'on en juge !

Le Plan de sauvetage américain (*American Rescue Plan*) de 1 900 milliards de dollars, d'ores et déjà adopté par le Congrès, se traduit par un chèque de 1 400 dollars par personne au bénéfice des familles à revenu modeste. À quoi s'ajoute, sans condition de revenu, un crédit d'impôt de 3 000 à 3 600 dollars pour les enfants de moins de 17 ans. Des allocations de chômage additionnelles de 350 dollars par semaine seront versées jusqu'en septembre aux personnes sans emploi. Les crèches vont bénéficier d'une enveloppe de 39 milliards de dollars, les écoles, de la maternelle au lycée, de 126 milliards et les universités de 40 milliards. Enfin, 350 milliards de dollars seront alloués aux États et aux collectivités locales.

Biden taxe les grandes fortunes...

Ce premier paquet budgétaire devrait être suivi d'un second (*American Jobs Plan*) de 2 300 milliards de dollars, dont les trois-quarts seront consacrés aux infrastructures publiques (écoles, réseaux d'eau et d'assainissement, transports publics, etc.), tandis que le quart restant ciblera l'innovation et l'emploi industriel. Enfin, est en préparation un troisième plan, de 1 000 milliards de dollars, destiné à l'éducation et à la santé.

À l'inverse de la politique budgétaire des États-Unis, le Programme de stabilité 2021-2027 soumis par la France à l'appro-

bation de la Commission européenne prévoit de cantonner la croissance des dépenses publiques à 0,7 % par an, soit moitié moins que la croissance attendue du PIB. Cela suppose la mise en œuvre de mesures de nature et d'ampleur analogues à celles des années 2012-2019 (freinage des dépenses de santé, baisse des dotations aux collectivités locales, gel du point d'indice de la fonction publique, etc.) et la mise en œuvre de réformes, dites structurelles, visant notamment à réduire les allocations de l'assurance-chômage et les retraites.

Le gouvernement états-unien prévoit de financer l'expansion des dépenses publiques par une réforme de la fiscalité sur les entreprises et les ménages les plus fortunés. Le taux d'imposition des bénéfices des sociétés sera relevé de 21 % à 28 % et les entreprises multinationales devront s'acquitter d'un taux d'imposition minimum de 21 % de leurs profits, quel que soit le pays où ceux-ci sont déclarés (le plus souvent dans des paradis fiscaux).

Les ménages gagnant plus de 400 000 dollars par an verront leur taux d'imposition marginal relevé à 39 % et leurs revenus financiers – jusqu'à présent fort peu taxés – seront imposés au même titre que leurs autres revenus. Enfin, les moyens de l'IRS (*Internal Revenue Service*), l'agence fédérale qui collecte l'impôt et traque la fraude fiscale, seront substantiellement renforcés.

En France, Emmanuel Macron refuse de rétablir l'impôt sur la fortune et de revenir sur la réforme de l'impôt sur les revenus financiers qui plafonne la taxation de ceux-ci



à 30 %, quel que soit leur montant. Le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est abaissé progressivement de 33 % en 2018 à 25 % en 2022, et les impôts dits de production sont diminués de 20 milliards d'euros.

... Macron refuse de rétablir l'ISF

S'agissant de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, la Cour des comptes notait en 2019 que, « conséquence de la baisse des effectifs, le nombre de contrôles sur place a connu en France une forte diminution dans la période récente ». Enfin, alors qu'un accord se dessinait entre les États membres de l'Union européenne sur la taxation des entreprises multinationales, le gouvernement français y a fait obstacle sur la base d'un argumentaire rédigé par le Medef.

Engagés dans un bras-de-fer avec la Chine pour le leadership économique et politique mondial, les cercles dirigeants états-unien prennent conscience de ce que la puissance d'une nation ne se construit pas sur le dépérissement de l'État et l'obscène opulence d'une poignée d'ultrariches – « la théorie du ruissellement n'a jamais fonctionné », a déclaré Joe Biden –, mais exige une population éduquée et en bonne santé, des équipements et services publics de qualité et l'espoir pour le plus grand nombre d'une amélioration de leurs conditions de vie.

Il est grand temps que cette prise de conscience s'étende à l'Europe, et notamment à la France. Mais cela ne se fera pas sans une très forte pression des citoyens sur les gouvernants.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Email.....
 J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

de 0 à 450 €.....	13 € -	de 1600 à 2300 €.....	65 €
de 450 à 900 €.....	21 € -	de 2300 à 3000 €.....	84 €
de 900 à 1200 €.....	35 € -	de 3000 à 4000 €.....	120 €
de 1200 à 1600 €.....	48 € -	au-delà de 4000€.....	160 €

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :
 Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris